COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

CET et taxe foncière : déterminer les bases, déclarer et sécuriser les calculs

La contribution économique territoriale et la taxe foncière reposent sur des bases que le service comptable ne maîtrise pas toujours : valeur locative des locaux, immobilisations à retenir, valeur ajoutée à déterminer. Les avis arrivent tard, les écarts sont constatés après coup et les réclamations partent souvent hors délai. Deux jours pour reconstituer les bases d'imposition, produire les déclarations attendues et organiser leur contrôle. Le travail se fait à distance sur les avis et les états comptables réellement utilisés par les participants dans leur entreprise.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables responsables fiscaux contrôleurs de gestion et gestionnaires immobiliers chargés des impôts locaux de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Connaître les états comptables de l'entreprise et ses obligations déclaratives courantes.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les composantes de la contribution économique territoriale
- Déterminer la base de la cotisation foncière des entreprises
- Calculer la valeur ajoutée servant d'assiette à la cotisation correspondante
- Vérifier la valeur locative retenue pour la taxe foncière
- Préparer et contrôler les déclarations attendues
- Construire une réclamation argumentée en cas d'erreur

03 Programme détaillé

M1 Architecture de la contribution économique territoriale

- Situer chaque composante et ses redevables
- Distinguer cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée
- Identifier les activités et les personnes imposables
- Repérer les cas d'exonération et leurs conditions
- Situer les échéances déclaratives et de paiement
- À retenir : Les deux composantes obéissent à des assiettes distinctes et se contrôlent donc séparément.

M2 Cotisation foncière des entreprises

- Reconstituer la base à partir des biens utilisés
- Recenser les biens passibles de taxe foncière utilisés par l'entreprise
- Déterminer la période de référence retenue
- Traiter les créations cessations et transferts d'établissement
- Vérifier la cohérence de l'avis reçu avec la déclaration
- Cas pratique : Reconstitution de la base d'imposition d'un établissement à partir de son état des immobilisations.

M3 Cotisation sur la valeur ajoutée

- Calculer une valeur ajoutée fiscale
- Déterminer le chiffre d'affaires de référence
- Identifier les produits et les charges retenus dans la valeur ajoutée
- Répartir la valeur ajoutée entre établissements
- Préparer la déclaration et le suivi des acomptes
- Atelier : Calcul de la valeur ajoutée fiscale d'une société à partir de son compte de résultat.

M4 Taxe foncière et réclamations

- Contrôler l'avis et contester utilement
- Comprendre la détermination de la valeur locative des locaux
- Vérifier les éléments déclarés sur les locaux professionnels
- Repérer les erreurs fréquentes sur les avis
- Construire et suivre une réclamation
- Mise en situation : Analyse d'un avis de taxe foncière erroné puis rédaction de la réclamation correspondante.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr